

## NOTES FLORISTIQUES CONGOLAISES : POLYGONACÉES, SANTALACÉES

par

B. DESCOINGS

### POLYGONACÉES (1)

Cette famille est représentée dans l'Herbier de l'Institut de Recherches Scientifiques au Congo par les 2 genres *Afrobrunnichia* et *Polygonum*.

#### CLEF DES GENRES

- |   |                                  |
|---|----------------------------------|
| <p>1. Plante lianoïde ligneuse portant des vrilles; ochréa réduite à une crête annulaire; inflorescence en grappe très lâche paniculée; fruit allongé, grand, largement ailé.</p> | <p>1. <b>Afrobrunnichia.</b></p> |
| <p>1'. Plante herbacée dépourvue de vrilles; ochréa longuement tubulaire et membraneuse; inflorescence en épi dense et court; fruit très petit, lenticulaire, non ailé.</p>       | <p>2. <b>Polygonum.</b></p>      |

#### 1. **Afrobrunnichia** Hutch. et Dalz.

Arbrisseaux grimpants lianoïdes à rameaux axillaires souvent transformés en vrilles bifurquées. Feuilles simples, entières, alternes, pétiolées, stipulées; stipules soudées en une ochréa réduite à une crête annulaire. Inflorescences terminales en grappes lâches paniculées. Fleurs petites, hermaphrodites, pédicellées; pédicelle articulé vers le sommet, muni de 2 bractées membraneuses à la base, au-dessus de l'articulation nettement ailé et fortement acrescent; périanthe pentamère à 5 segments étroits à peine imbriqués, connivents à la base en un tube court mais acrescent; androcée à 8 étamines exsertes, filets filiformes libres, anthères ellipsoïdes; ovaire trigone uniloculaire, uniovulé; 3 styles filiformes à stigmate capité. Fruit en akène renflé inclus dans le périanthe persistant et porté par le pédicelle fortement allongé, largement ailé et coriace; albumen ruminé.

Ce genre ne compte que 2 espèces originaires d'Afrique tropicale.

**Afrobrunnichia africana** (Welw.) Hutch. et Dalz., *Kew Bull.*, 28 (1928) — *Brunnichia africana* Welw. — Fig. 1, A-D.

#### *Distribution.*

Massif du Mayumbé : En lisière, après la rivière Kavandou, Tchikanou, Mayumbé, nov. (fl. fr.), Koechlin 2350 — En forêt, M'Boku, Coforic, Holle, oct. (j. fl.), Trochain 8310.

Massif du Chaillu : I.R.H.O., Sibiti, en forêt, oct., Koechlin 1436.

(1) Les présentes « Notes floristiques congolaises » sont les premières d'une série de Notes consacrées à la connaissance de la flore de la République du Congo (Brazzaville). Fondées essentiellement sur l'étude des collections botaniques rassemblées à Brazzaville par le Professeur J.-L. TROCHAIN, par J. KOEHLIN et par moi-même, elles constituent un complément et une suite à mon « Inventaire des Plantes vasculaires de la République du Congo ». Par ailleurs, complétées par l'examen des herbiers de plantes congolaises déposés dans les autres Centres scientifiques et en particulier au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, elles pourront servir de matériaux en vue de l'élaboration ultérieure d'une Flore du Congo.



FIG. 1. — *Afrobrunnichia africana* : A, rameau fleuri  $\times 1/2$ ; B, fleur  $\times 3$ ; C, coupe longitudinale schématique de la fleur  $\times 3$ ; D, fruit  $\times 1$ . — *Polygonum acuminatum* : E, rameau fleuri  $\times 1/2$ ; F, détail de la pilosité de la face inférieure du limbe. — *Polygonum tomentosum* : G, rameau fleuri  $\times 1/2$ ; H, détail de la pilosité de la face inférieure du limbe.

*Aire d'expansion.* — Angola, Congo (Léopoldville), Congo (Brazzaville).

*Habitat.* — Forêt ombrophile et galeries forestières sur sols issus de roches cristallines.

*Observations.* — La Flore du Congo Belge et du Ruanda Urundi indique que cette espèce est rare au Sud du fleuve Congo; il semble qu'elle le soit moins au Nord.

**Afrobrunnichia erecta** (Aschers) Hutch. et Dalz., *Kew Bull.*, 28 (1928) — *Brunnichia africana* Welw. var. *erecta* (Aschers) Buttn. — *B. africana* Welw. var. *glabra* Dammer — *B. congoensis* Dammer — *B. africana* Auct., non Welw.

*Distribution.*

Plateau des Cataractes : Mutampa, en forêt, mai (fr.), Koechlin 1049.

*Aire d'expansion.* — Élément guinéen répandu dans les formations forestières de l'Afrique tropicale occidentale (Fl. C. B. et R. U.).

*Observations.* — 1. Cette espèce est très mal représentée dans notre Herbarium, le numéro Koechlin 1049 ne comprenant qu'un sachet de fruits.

2. A l'inverse de l'espèce précédente, celle-ci, rare au Congo (Brazzaville), paraît très répandue au Congo (Léopoldville). La F.T.A. et la F.W.T.A. la signalent au Gabon et au Cameroun. C'est une espèce à rechercher.

## 2. *Polygonum* (Tourn.) L.

Plantes herbacées annuelles ou vivaces, hygrophiles, terrestres ou aquatiques, parfois ligneuses à la base, à tiges dressées, rampantes, volubiles ou flottantes, souvent radicales. Feuilles alternes, simples, entières, stipulées; stipules soudées en une ochréa tubuleuse, membraneuse et généralement ciliée. Fleurs blanches, verdâtres ou roses, groupées parfois en fascicules axillaires, le plus souvent en grappes spiciformes ou paniculées; bractées et bractéoles membraneuses ochréiformes. Fleur petite, hermaphrodite; pédicelle habituellement articulé; périanthe à 4-5 segments péta-loïdes (tépalés) libres ou courtement soudés à la base, persistants et à peine acrescents; 4-9 étamines incluses ou exsertes, insérées sur le réceptacle, à filet filiforme ou dilaté à la base, anthères oblongues dorsifixes; ovaire libre, comprimé ou trigone, 2-3 styles inclus ou exserts à stigmates capités. Akène inclus dans le périanthe persistant, lenticulaire ou trigone.

Ce genre compte environ 350 espèces réparties sur l'ensemble du globe; pour le Congo, il est représenté dans notre Herbarium par 5 espèces.

### CLEF DES ESPÈCES

1. Ochréa bordée de cils épais, nombreux, longs de 8-10 mm.
2. Plante presque entièrement glabre; nervures médianes et bords du limbe seuls pileux. 3. **P. salicifolium.**
- 2'. Plante ± densément pileuse : épi bien fourni, épais, à fleurs denses.
3. Plante robuste, à tiges épaisses et pileuses : feuilles assez larges, densément pubescentes sur les deux faces. 5. **P. tomentosum.**
- 3'. Plante grêle, à tiges minces et glabres ou glabrescentes; feuilles plus étroites, lâchement pubescentes dessous et glabrescentes à la face supérieure. 1. **P. acuminatum.**
- 1'. Ochréa bordée de cils fins, courts, de 1-2 mm et peu nombreux, parfois absents; feuilles grandes et larges, plantes robustes.
2. Plante de teinte générale rougeâtre, entièrement glabre sauf les nervures et les bords des limbes foliaires. 4. **P. senegalense.**
- 2'. Plante de teinte blanchâtre, entièrement et densément couverte d'une fine pilosité laineuse blanche et fine. 2. **P. lanigerum** var. **africanum.**

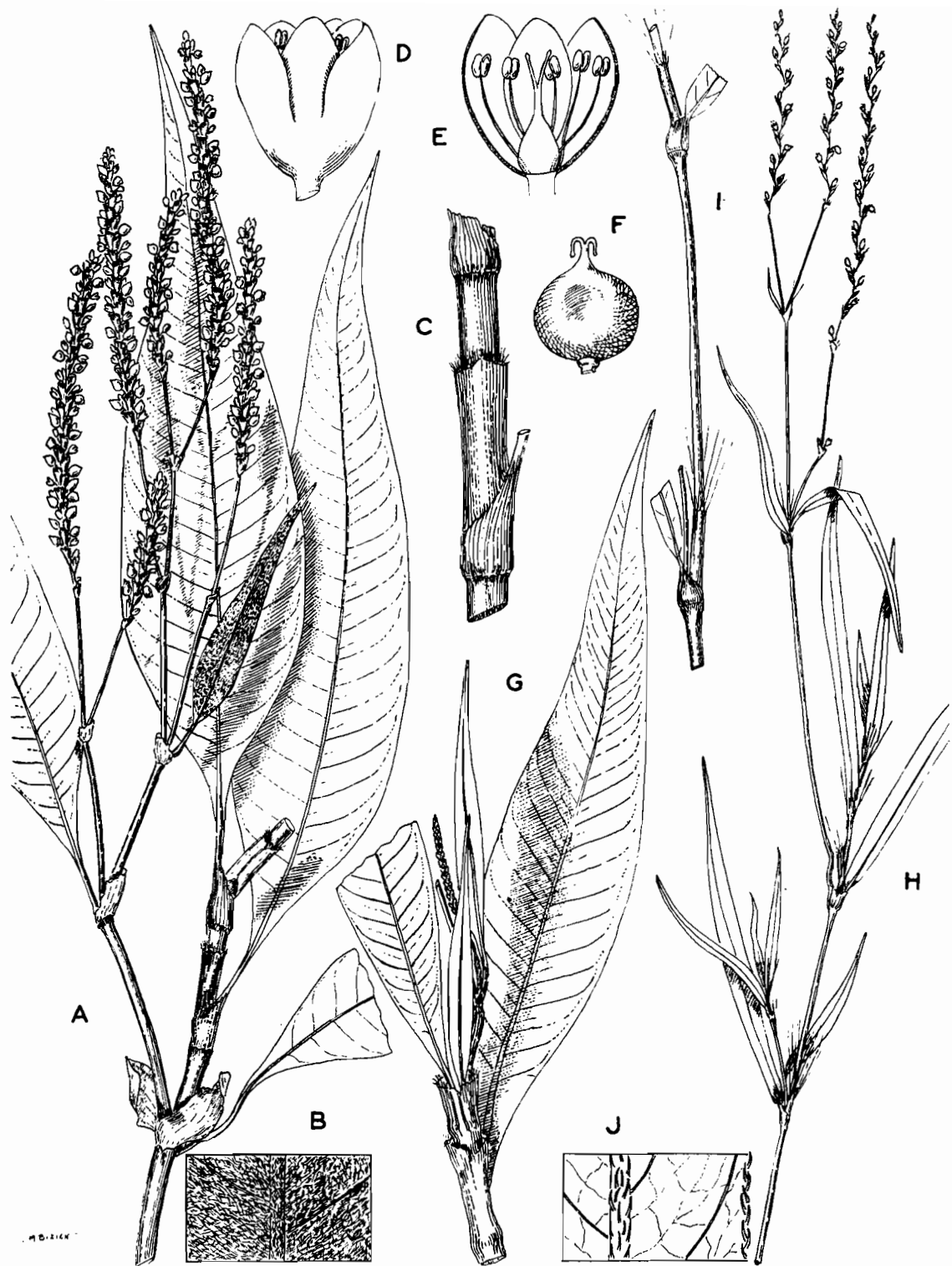


FIG. 2. — *Polygonum lanigerum* var. *africanum* : A, rameau fleuri  $\times 1/2$ ; B, détail de la pilosité de la face inférieure du limbe; C, ochréa  $\times 2/3$ ; D, fleur entière  $\times 5$ ; E, coupe longitudinale schématique de la fleur  $\times 5$ ; F, fruit  $\times 5$ . — *Polygonum senegalense* : G, partie d'un rameau  $\times 1/2$ . — *Polygonum salicifolium* : H, rameau fleuri  $\times 1/2$ ; I, ochréa  $\times 1/2$ ; J, détail de la pilosité de la face inférieure du limbe.

1. **Polygonum acuminatum** H.B. et K., Nov. Gen. Sp. 2 : 178 (1817) — *P. barbatum* Auct., non L. — Fig. 1, E-F.

*Distribution.*

Vallée du Niari : savane en bas-fond, route Mouyondzi-Kindamba, nov., Koechlin 1589.

Plateau Batéké : Km 45, marais, route de M'Bé, janv., Koechlin 1657 — Km 45, mare d'Inkolo, juill., Descoings 6087 — mare de N'Gatsou, août, Koechlin 3877; juill., Descoings 6162.

*Aire d'expansion.* — Largement répandue en Afrique tropicale et du Sud, à Madagascar, en Amérique tropicale.

*Habitat.* — Plante herbacée hygrophile des bords des eaux et des marais.

- Observations.* — 1. Les échantillons du plateau Batéké et du Niari présentent entre eux quelques différences. Le spécimen du Niari par ses feuilles courtement pétiolées se rapproche davantage de la description de la Fl. C.B. et R.U., par contre les bractées de l'inflorescence portent des cils particulièrement forts et longs dont la taille et la densité donnent à l'inflorescence un aspect brillant et hérissé; les plantes provenant du plateau Batéké, très semblables entre elles, ont des feuilles absolument sessiles, à base non  $\pm$  longuement atténuée mais arrondie, et les bractées de l'inflorescence sont d'une taille plus réduite.
2. Par son port, la taille et la forme de ses feuilles, *P. acuminatum* n'est pas sans rappeler *P. salicifolium* dont il se distingue par la pilosité de ses feuilles, des pédoncules d'inflorescences et par la densité beaucoup plus marquée de ses inflorescences. Les ochréas sont très semblables chez les deux espèces, mais généralement plus longues chez *P. acuminatum*.
3. Cette espèce est signalée pour le Congo par la F.T.A., d'après Dammer.

2. **Polygonum lanigerum** R. Br. var. **africanum** Meissn. in D.C. Prodr. 14 : 117 (1856) — *P. lanigerum* de Wild. — Fig. 2, A-F.

*Distribution.*

Massif du Mayumbé : Lac Kangu à Malolo, Dolisie, nov., Koechlin 1601.

Vallée du Niari : rives du Lac Singa, près de Loudima, nov., Koechlin 5334 — mare Dinga-Kieni, Madingou, juin, Koechlin 3847.

Région du Pool : banc de sable, rives du Congo à Brazzaville, juin, Koechlin 5906 — Brazzaville, Réserve de la Patte d'Oie, ruisseau de la M'Filou, oct., Sita 443.

*Aire d'expansion.* — Afrique et Asie tropicales, Afrique du Sud.

*Habitat.* — Grande herbacée ornementale hygrophile des marais, bords de rivières et stations périodiquement inondées.

*Usage.* — Cette belle espèce à port dressé, entièrement blanc argenté, vit très bien en population dense et peut être utilisée comme plante ornementale.

- Observations.* — 1. Les variations morphologiques que l'on peut noter sur nos échantillons portent sur les feuilles : Koechlin 3847 : base des feuilles peu décurrenente et non ondulée sur les bords à l'inverse de tous les autres spécimens; sur les inflorescences : Koechlin 3847 : épis plus longs et plus denses que sur les autres échantillons, Koechlin 1601 : bractées nues sur les bords et presque entièrement glabres.

3. **Polygonum salicifolium** Brouss. ex Wild., Enum. Pl. Hort. Berol. 428 (1809) — *P. serrulatum* Lag. — *P. serrulatum* Lag. var. *Bequaerti* de Wild. — *P. barbatum* Auct., non L. — Fig. 2, H-J.

*Distribution.*

Région du Pool : Brazzaville, Trochain 7468 — Ile M'Bamou, herbe flottante, janv.; Koechlin 1600.

Bassin de l'Alima-Likouala : haut bassin de la Likouala, région d'Etoumbi, galeries forestières à 32 km sur la route de Makoua, août (fl.), Descoings 8892.

*Aire d'expansion.* — Régions tropicales d'Afrique, d'Asie et d'Amérique, Madagascar, Australie et Europe méditerranéenne.

*Habitat.* — Herbacée hygrophile, aux bords des eaux courantes.

4. **Polygonum senegalense** Meissn. Monogr. Polyg. 54 (1826) — *P. tumidum* de Wild. — Fig. 2, G.

*Distribution.*

Vallée du Niari : en bordure du lac Sinda à Mouindi, Loudima, nov., Koechlin 5336.

*Aire d'expansion.* — Égypte, Afrique tropicale, Madagascar, Asie tropicale.

*Habitat.* — Herbacée hygrophile des marais, bords de rivières et bancs de sable.

5. **Polygonum tomentosum** Wild., Sp. Pl. 2 : 447 (1799) — *P. pulchrum* Blume — *P. acuminatum* de Wild. et Staner. — Fig. 1, G-H.

*Distribution.*

Région côtière : marais, Pointe-Noire, août, Koechlin 5171 — marais à papyrus, Pointe-Noire, août, Koechlin 5180; Trochain 10342.

Massif du Mayumbé : route Londela - Khayes (Kimongo), août, Trochain 10383.

Vallée du Niari : zone marécageuse, concession Joffre, Madingou, mai, Koechlin 5876 — bordure du lac Sinda à la Mouindi (Loudima), nov., Koechlin 5333 — marais, I.F.A.C., Loudima, mars, Koechlin 5631 — lit de la Louala, route Mouyondzi-Kindamba, sept., Trochain 10084 — bord du canal à l'I.R.C.T., Madingou, janv., Koechlin 2450.

Région du Pool : ile M'Bamou, rive Sud, village de Bobo, nov., Descoings 9562.

Plateaux Batékés : plateau Batéké, bosquet marécageux et couronne au Km 45, janv., Koechlin 66 — Lousséké, Km 60 route d'Inoni, juill., Descoings 6133 — mare près du village d'Inoni, mai, Descoings 6622 — plateau de Nsah, mare de Djo, un peu au Nord de Ngo, mai, Descoings 6693.

Bassin de l'Alima-Likouala : région de Gamboma, près de Bouanga, rive du Congo, îlots sableux dans le lit du fleuve, juin, Descoings 6787 — bord de piste surélevée dans un marais, près d'Iko, environs de Fort-Rousset, juill., Descoings 8450.

*Aire d'expansion.* — Afrique tropicale et du Sud, Asie tropicale.

*Habitat.* — Plante herbacée pérenne assez commune, dans les marais, aux bords des lacs, des rivières, dans les mares temporaires et les loussekés.

*Observations.* — 1. La Fl. C.B. et R.U. signale le polymorphisme de cette espèce particulièrement sensible sur la taille des feuilles, le type et la densité de la pilosité. Ceci est également vrai pour les échantillons récoltés au Congo (Brazzaville). Certains de nos spécimens portent une pilosité du même type que celle de *P. acuminatum*, ce qui rend la distinction entre les deux espèces parfois délicate, les caractères distinctifs autres que ceux de la pilosité n'étant pas toujours très nets.

2. Sur le vif, les coloris sont généralement : feuilles d'un vert franc, surtout à la face supérieure, paraissant blanchâtres en dessous du fait de la pilosité, tiges souvent un peu rougeâtres à pilosité blanchâtre ou brun doré, ochréa un peu rougeâtre, pédicelle rougeâtre, tépales, au moment de la floraison, d'un blanc pur, verdâtre à la base, devenant rose foncé surtout dans la partie moyenne, lors de la formation du fruit.

3. Les tiges sont prostrées et rampantes à la base, puis se redressent ; elles atteignent aisément 2 m surtout lorsqu'elles croissent entièrement dans l'eau. Les plantes récoltées à l'île M'Bamou montrent des nœuds très gonflés, d'un diamètre au moins égal à deux fois celui des entre-nœuds : il s'agit sans doute d'une adaptation à la flottaison au milieu d'un fort courant.

6. *Polygonum tomentosum* × *P. lanigerum* var. *africanum*.

Plante herbacée vivace à port érigé; tiges dressées, ramifiées à la base, de 1-2 m de longueur, cylindriques, de 5-10 mm de diamètre, creuses, fortement épaissies aux nœuds, de couleur brun rougeâtre, régulièrement couvertes d'une fine pilosité laineuse peu dense; ochréa cylindrique, de 2-3 cm de long, tronquée au sommet, portant une pilosité mélangée de poils raides, épais, et de poils laineux, fins et souples, le bord supérieur muni de cils épais, de 8-10 mm de long. Feuilles oblongues lancéolées, longuement et régulièrement rétrécies vers le sommet aigu, régulièrement atténuées vers la base cunée; pétiole net, de 0,5-1 cm de long; limbe de 12-20 cm de long sur 2-3 cm de large, à face supérieure portant une dense pilosité de poils assez fins, souples, droits, ne cachant pas complètement l'épiderme, à face inférieure entièrement recouverte par une pilosité laineuse, blanche, fine, très dense. Inflorescences en épis de 5-7 cm de long; pédoncules densément tomenteux; bractées en grande partie glabres, fortement ciliées sur les bords. Fleurs blanches.

*Distribution.*

Région du Pool : île M'Bamou, rive Sud, village de Bobo, nov. (fl.), Descoings 9565.

*Habitat.* — Sur une rive inondée, en population importante au milieu de *Polygonum tomentosum* et de Graminées.

*Observations.* — 1. Cette plante est sans conteste un hybride. Du *P. tomentosum* elle tient son port général, la forme des feuilles, la ciliature du bord des ochréas, la pilosité raide des ochréas et celle de la face supérieure des feuilles; de *P. lanigerum* var. *africanum* elle a le pétiole net et surtout la pilosité générale qui cependant est moins dense que sur *P. lanigerum* var. *africanum*.

2. Dans la station où je l'ai récolté, cet hybride croissait en mélange avec l'un de ses parents, *P. tomentosum*; je n'ai pas vu l'autre mais il est connu non loin de là sur la rive Nord du Congo.

## SANTALACÉES

Un seul genre au Congo.

*Thesium* L.

Plantes basses suffrutescentes, herbacées, subligneuses à la base, héli-parasites, à souche pérenne. Feuilles simples, entières, linéaires, réduites à des écailles. Fleurs régulières, hermaphrodites, 4-5 mères, petites, solitaires ou groupées en épis terminaux lâches. Bractéoles en nombre variable. Tépales pileux intérieurement, cucullés au sommet, soudés dans la partie inférieure en un tube adné à l'ovaire, disque épigyne peu net; étamines en même nombre que les tépales, opposés et fixés à eux, à filet court, à anthères oblongues à déhiscence longitudinale; ovaire infère, 2-4 ovules suspendus au sommet du placenta, style long à stigmatte capité. Fruit sec, globuleux, côtelé, généralement surmonté par le périanthe persistant.

Plus de 200 espèces, en Afrique, surtout Afrique du Sud, en Asie et en Europe. Au Congo, 2 espèces actuellement connues.

## CLEF DES ESPÈCES

1. Plante à port dressé, de 40-80 cm de haut, tiges ramifiées seulement dans la partie supérieure; fleurs en épi lâche de 10-25 cm de long; fleur 4-mères, munie d'une bractée et de deux préfeuilles; feuilles en écailles de 1-1,5 mm de long.

1. *T. filipes*.

1'. Plante à port ± prostré, de 20-40 cm de haut; tiges très ramifiées; fleurs terminales, 5-mères, entourées d'un involucre de 4-6 bractéoles; feuilles en écailles de 3-6 mm de long.

2. *T. wittei*.

1. *Thesium filipes* A.W. Hill. Kew Bull. 184 (1910). — Fig. 3, A-E.

*Distribution.*

Région côtière : savane sur sables blancs, Pointe-Noire, déc., Koechlin 5638 — sables blancs, savanes côtières, Sud du Bas-Kouilou, oct., Trochain 10098.

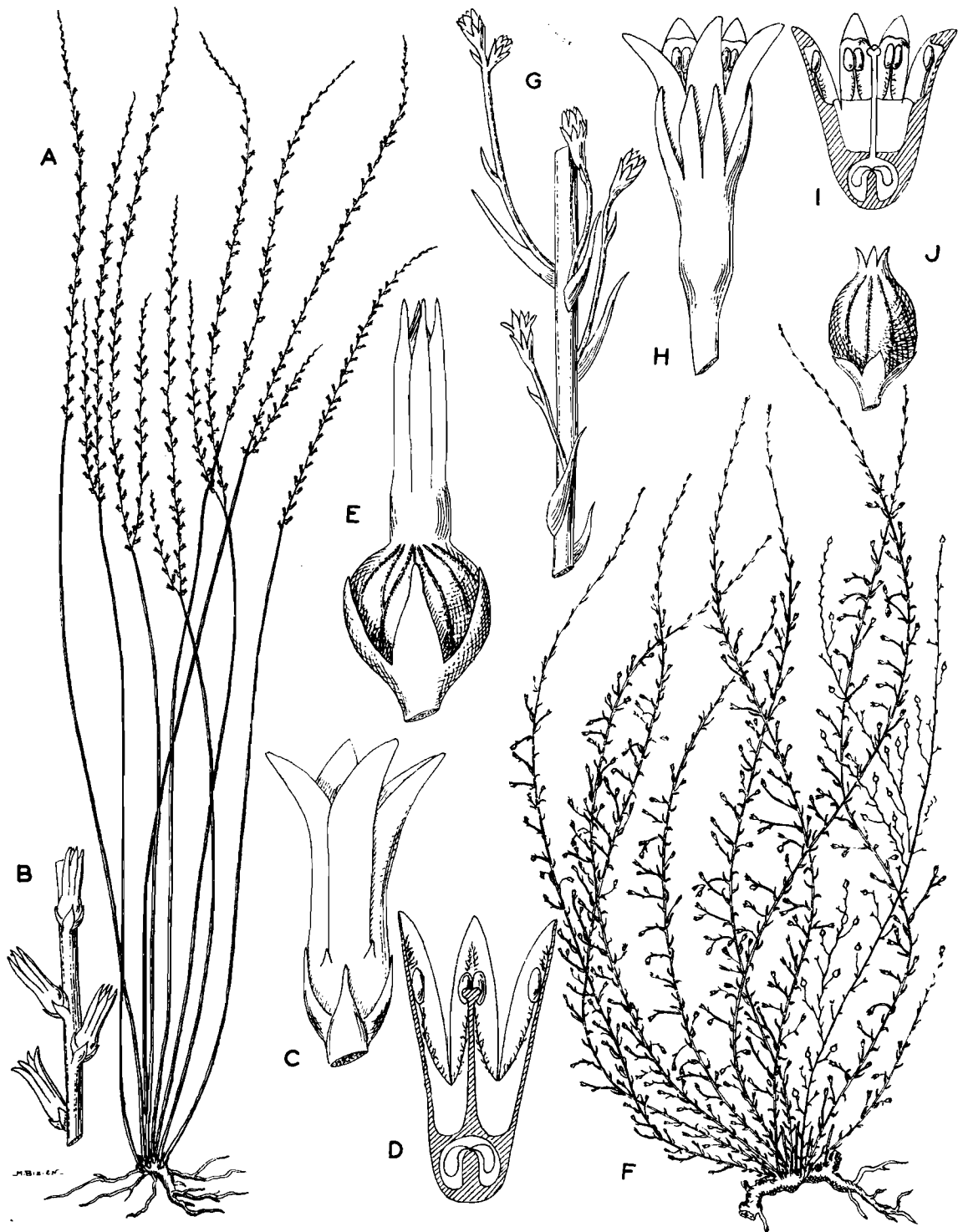


FIG. 3. — *Thesium filipes*: A, aspect général  $\times 1/3$ ; B, partie d'une inflorescence  $\times 3$ ; C, fleur entière  $\times 10$ ; D, coupe longitudinale schématique de la fleur  $\times 10$ ; E, fruit  $\times 10$ . — *Thesium wiltei*: F, aspect général  $\times 1/3$ ; G, partie d'une inflorescence  $\times 4$ ; H, fleur entière  $\times 10$ ; I, coupe longitudinale schématique de la fleur  $\times 10$ ; J, fruit  $\times 10$ .



**BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE**

- BAKER (J. G.) et WRIGHT (C. H.), 1913. — *Flora of Tropical Africa*, 6, 1.
- CAVACO (A.), 1953. — *Flore de Madagascar et des Comores. Polygonacées.*
- DALZIEL (J. M.), 1948. — *The Useful Plants of West tropical Africa.*
- DESCOINGS (B.), 1961. — *Inventaire des Plantes vasculaires de la République du Congo. 1 fasc. ronéo. 63 p.* O.R.S.T.O.M., Brazzaville.
- HUTCHINSON (J.) et DALZIEL (J. M.), 1927. — *Flora of West tropical Africa*, éd. I, 1, 1.
- HUTCHINSON (J.) et DALZIEL (J. M.), 1954. — *Flora of West tropical Africa*, éd. II, rev., Keay (R.W.), 1, 1.
- MANGENOT (G.), 1957. — *Icones Plantarum Afr.*, 4.
- ROBYNS (W.), 1948. — *Flore du Congo Belge et du Ruanda-Urundi*, 1.
- SCHNELL (R.), 1960. — *Icones Plantarum Afr.*, 5.
- TISSERANT (R. P. Ch.), 1950. — *Catalogue de la Flore de l'Oubangui-Chari. — Mém. Inst. Étud. Centrafr.*, Brazzaville.

Pool : bas-fond, en lousseké, bas de la ferme du Km 17 près de Brazzaville, janv., Sita 156.

Plateau Batéké : marais du Km 45, route de Mbé, janv., Koechlin 1645 — environs de la mare de Gakouba, 2-3 km à l'Est du campement du Km 45, en steppe lousseké, juill., Descoings 6066.

Bassin de l'Alima-Likouala : région de Makoua, marais et steppe marécageuse à 45 km sur la route d'Atekou, juin, Descoings 7540.

*Aire d'expansion.* — Congo (Léopoldville) et Congo (Brazzaville).

*Habitat.* — Steppes sableuses marécageuses ou inondées.

*Observations.* — 1. Plante héliophile, grêle, à tiges dressées en faisceaux, paraissant pérenne grâce à sa souche épaissie et résistant bien aux feux de brousse. Elle se développe sur des sols très pauvres, sableux, très lessivés, à hydromorphie prononcée, inondés une partie de l'année. On la rencontre le plus fréquemment dans les groupements végétaux steppiques à *Loudetia* ou à *Pobeguinea* caractéristique de la formation pseudo-marécageuse appelée « lousseké ». On la trouve également sur les dunes côtières mais elle est absente des marais à inondation permanente et à sol très humifère.

2. ***Thesium wittsei*** de Wild. et Staner., Contr. Fl. Kat. Suppl. 4 : 74 (1932). — Fig. 3, F-J.

*Distribution.*

Plateau Batéké : route des falaises de Douvres, village de Gamakala, vallée de la Lifoula, bord de ruisseau, sol sableux très humide, végétation hygrophile, juin, Descoings 5977 — mare d'Inkolo, à l'Est du campement du Km 45, en bordure de la mare, végétation hygrophile, juill., Descoings 6098 — savane au contact de lousseké près du campement du Km 45, déc., Trochain 9249 — savane, Massa, juin, Koechlin 5025.

Bassin de l'Alima-Likouala : région de Fort-Rousset, plaine Kangué, steppe lousseké dans les marais à quelques kilomètres au Nord du croisement des routes, Fort-Rousset, Boundji, Edou, juill., Descoings 7961.

*Aire d'expansion.* — Congo (Léopoldville), Congo (Brazzaville).

*Habitat.* — Bords de marais, steppes marécageuses sur sols sableux.

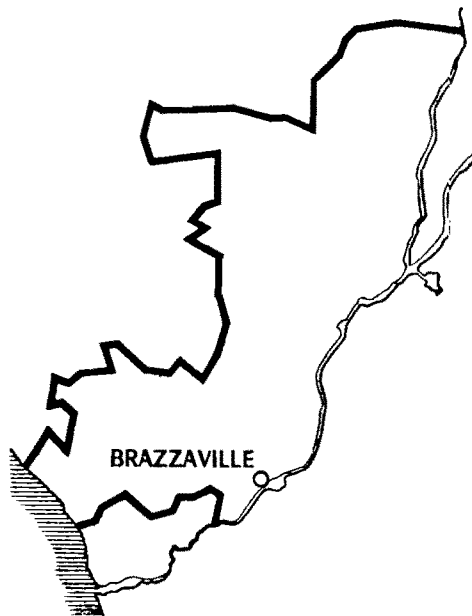
*Observations.* — 1. Cette espèce se distingue très bien de la précédente par son port touffu, ses tiges très ramifiées, prostrées sur le sol au moins dans la partie inférieure.

2. Son biotope est très comparable à celui de *T. filipes*, mais paraît peut-être plus franchement hygrophile. Comme l'espèce précédente, elle caractérise certains groupements de sols sableux, pauvres, lessivés, hydromorphes.

*Laboratoire de Botanique de l'Institut  
de Recherches Scientifiques au Congo.*

BRAZZAVILLE (O.R.S.T.O.M.).

# **BULLETIN DE L'INSTITUT DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES AU CONGO**



**BULLETIN DE L'INSTITUT DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES AU CONGO**

fondé en 1922 sous le titre :

**Bulletin de la Société des Recherches Congolaises,**

devenu en 1945 :

**Bulletin de l'Institut d'Études Centrafricaines, 1945-1961.**

*Directeur :*

Inspecteur Général R. PAULIAN, Directeur de l'I. R. S. C., B. P. 181  
Brazzaville (République du Congo).

*Comité de rédaction :*

G. BERRIT, B. DESCOINGS, G. MARTIN, M. SORET, Dr. R. TAUFFLIEB.

La Direction de l'I. R. S. C., B. P. 181, Brazzaville, sera heureuse d'organiser l'échange de son *Bulletin* avec les publications scientifiques intéressant sa bibliothèque.

Le *Bulletin de l'I. R. S. C.* accepte les articles en français, anglais, allemand ou italien. Les manuscrits doivent être dactylographiés, sur une seule face et à double interligne; illustrés de préférence de dessins au trait.

Les auteurs reçoivent gratuitement 50 exemplaires en tirés à part; ils peuvent en commander, à titre onéreux, un nombre plus élevé.

Adresser toute la correspondance concernant le *Bulletin de l'Institut de Recherches Scientifiques au Congo* à :

Monsieur le Directeur de l'I. R. S. C.  
B. P. 181  
BRAZZAVILLE (Congo)